



06.05.2010 - 15:00 Uhr

Le droit à la dignité pour tous

Bern (ots) -

A l'occasion de la Journée mondiale de la Croix-Rouge, célébrée le 8 mai, la Croix-Rouge suisse met l'accent sur la dignité des personnes défavorisées.

En cette journée, la Croix-Rouge rappelle que toute forme d'inégalité de traitement, de discrimination ou d'exclusion est contraire à la dignité humaine. Au plan européen, 2010 a été proclamé Année de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. A travers ses activités, la Croix-Rouge suisse (CRS) défend également cette cause.

Dans l'accomplissement de leur mission, la CRS et ses organisations sont guidées par les Principes fondamentaux d'humanité et d'impartialité. Elles agissent ainsi en conformité avec les dispositions de la constitution fédérale en vertu desquelles la dignité humaine doit être respectée et protégée et nul ne doit subir de discrimination. Cette année, l'engagement impartial en faveur des personnes vivant en marge de la société est au coeur de la Journée mondiale de la Croix-Rouge. La pauvreté compromet non seulement l'intégration sociale, mais aussi le bien-être physique et psychique. S'attachant à promouvoir la santé des laissés-pour-compte, la CRS cherche ainsi à prévenir leur marginalisation, notamment en facilitant leur accès aux soins et en luttant contre la discrimination et le racisme.

Par leurs prestations, les associations cantonales de la Croix-Rouge oeuvrent elles aussi à l'intégration et au respect de la dignité humaine. Grâce au service de visites, les aînés échappent à l'isolement et prennent part à la vie sociale. Le programme de prévention chili vise à combattre le racisme et la violence en milieu scolaire. Enfin, le système d'alarme permet aux personnes handicapées ou âgées de mener une vie autonome en toute sécurité.

Les activités poursuivies par la CRS au plan international visent également à améliorer les soins de santé et les conditions de vie des plus démunis ainsi qu'à assurer aux personnes en détresse une existence dans la dignité.

Célébrée le 8 mai, la Journée mondiale de la Croix-Rouge commémore la naissance d'Henry Dunant (1828-1910), fondateur de la Croix-Rouge internationale.

Contact:

Compléments d'information:

Beat Wagner, chef Communication CRS, tél. 031 387 74 08 / 076 372 41 84
beat.wagner@redcross.ch